



## **COMMUNIQUE du CONSEIL SCIENTIFIQUE D'INTERNAT en ODONTOLOGIE**

### **A l'attention des candidats au Concours d'Internat d'Odontologie du 22 mai 2024**

Les nouvelles recommandations de la HAS sur « La prise en charge bucco-dentaire des patients à haut risque d'endocardite infectieuse », publiées le 12 avril 2024, ne seront pas exigibles pour le concours 2024.

Seules les recommandations des sociétés savantes françaises qui ont été publiées ou mises en ligne jusqu'au 31 décembre 2023 sont exigibles pour le concours 2024.

Fait à Paris le 19 avril 2024

Pour le Conseil Scientifique d'Internat en Odontologie

Pr Loredana RADOI (présidente)

Pr Stéphane BARTHELEMI (vice-président)

Pr Corinne TARDIEU (secrétaire générale)